

TRAVAIL POUR EVALUATION_ENTREPRENARIAT

Il est porté à la connaissance de tous les étudiants de troisième année licence géologie fondamentale et appliquée qu'il y a un changement dans le travail à remettre à l'enseignante de la matière d'entrepreneuriat vu l'indisponibilité d'un modèle numérique d'un cahier de charges comme c'était prévu. La nouvelle tâche consiste à créer une entreprise ou un bureau d'études fictif, par un groupement de six étudiants. Chaque groupe doit exposer son entreprise (le domaine d'exercice, le nombre d'actifs permanent et non permanents, le grade et la tâche de chaque élément, les services proposés sous forme d'offre de services etc.....). Les étudiants peuvent se référer dans leur recherche aux entreprises publiques ou privées nationales de renommée telle COSIDER, ENTP etc.....

Le travail doit être fait, par des groupes constitués de six étudiants par groupe, dans un document pas trop volumineux, et remis à l'enseignante chargée du module au plus tard la dernière séance de l'éthique & déontologie qui aura lieu le 26 avril 2022.

NB :

- 1- La présence des étudiants sera prise en compte lors de l'évaluation du travail.
- 2- Le cours de l'entrepreneuriat est disponible dans le site de l'enseignant ATHAMENA ALI.

L'enseignante

ATHAMENA.M